

# Livret d'accueil élèves de seconde

## Année scolaire 2020-2021

# Bienvenue à tous



**V**ous allez bientôt rentrer au lycée, vous êtes impatient de franchir cette nouvelle étape et vous vous interrogez :

## **Quelles différences entre le collège et le lycée ? En quoi votre vie scolaire va-t-elle changer ?**

- ☞ *Changements de lieux et de camarades de classe,*
- ☞ *Changement de rythme de travail,*
- ☞ *Davantage d'autonomie,*

*Tels sont les ingrédients de la classe de seconde !*

**M**ais, au final, il n'y a pas de si grandes différences sur le fonctionnement du lycée par rapport à celui du collège. Une petite adaptation s'impose : après avoir été les « seniors » au collège, vous redevenez les plus jeunes.

Le tableau ci-après vous dresse un récapitulatif des similitudes et des différences.

## Au Collège, en Troisième

## Au Lycée, en Seconde

### Vos obligations scolaires sont communes

- ☞ l'assiduité en cours,
- ☞ la ponctualité,
- ☞ la justification des retards et des absences,
- ☞ l'acceptation du règlement intérieur,
- ☞ Le respect des autres et de soi-même : les incivilités, les actes violents ne sont pas acceptés.
- ☞ Un même tronc commun de matières à quelques exceptions près.

#### Le personnel du collège

- ☞ Le principal
- ☞ Le principal-adjoint
- ☞ Le gestionnaire
- ☞ Le CPE
- ☞ Les professeurs
- ☞ Le secrétariat et le personnel d'intendance
- ☞ Les assistants d'éducation
- ☞ Les agents
- ☞ L'infirmière, un psy EN orientation, une Assistante Sociale

#### Le personnel du lycée

(nouvelle terminologie et un nombre plus important de personnels)

- ☞ Le proviseur
- ☞ Le proviseur-adjoint
- ☞ L'intendant
- ☞ Les CPE (il y en a 2 au lycée Nodier)
- ☞ Les professeurs
- ☞ Le secrétariat et le personnel d'intendance
- ☞ Les assistants d'éducation
- ☞ Les agents
- ☞ L'infirmière, un psy EN orientation, une Assistante Sociale

**Emploi du temps  
surveillance et responsabilité**

Au collège, votre journée se finit au plus tard à 17h.

Pendant vos heures d'étude ou en cas d'absence de professeurs vous devez obligatoirement vous rendre en salle de permanence ou au CDI.

Au collège, le contrôle des entrées et sorties de l'établissement est systématique. La présence en permanence est obligatoire et vous ne pouvez pas sortir du collège entre deux heures de cours.

La surveillance est continue et concerne les activités facultatives comme obligatoires, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.

**Emploi du temps  
Autonomie et responsabilité**

Au lycée Nodier, vous pouvez avoir cours jusqu'à 17h50.

Au lycée, l'élève bénéficie de plus d'autonomie. L'obligation de surveillance est plus souple qu'en collège, elle prend en compte l'âge et la maturité des élèves, ainsi que la nécessité d'éducation à la responsabilité et à l'autonomie. Les lycéens peuvent entrer et sortir du lycée quand ils le désirent pendant les heures creuses. Ce vent de liberté est très apprécié par les nouveaux lycéens mais peut s'avérer compliqué à gérer.

Nous vous conseillons de profiter de votre temps libre pour travailler au CDI ou en étude et pourquoi pas travailler en groupe. Certes il y a plus de liberté, mais il faut rester vigilant à certains indicateurs : mauvais résultats, mauvaise organisation de son temps de travail, surcharge de travail à la maison...

Cette liberté n'est pas là sans raison. Au lycée, l'élève est considéré comme suffisamment mature pour prendre des responsabilités et les assumer. Nous nous adresserons plus à vous qu'à vos parents. Le lycée doit vous permettre de vous affirmer, de vous construire et de développer votre autonomie.

<p style="text-align: center;"><b>Les lieux au collège</b></p> <p>Le collège est un espace assez restreint car souvent moins de 500 élèves sont accueillis.</p> <p>Il est facile de repérer les lieux, les salles qui sont indispensables à votre vie scolaire : permanence, CDI, infirmerie, bureaux de la direction.</p> <p>L'accès aux salles est conditionné à la présence d'un adulte ; aucune salle n'est en accès libre.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Les lieux au lycée</b></p> <p>Vous voilà dans la cour des grands ! Les locaux sont plus vastes qu'en collège. Il y a plus d'élèves (environ 850), plus de professeurs, plus de personnels.</p> <p>Apprenez dès la rentrée à vous repérer dans les locaux et à reconnaître les lieux qui vous sont réservés tel que le bureau vie scolaire, les salles d'étude, les salles de foyer, le CDI, les salles informatiques, l'infirmerie, le bureau de la psy EN orientation...</p> <p>N'hésitez pas, surtout en début d'année à vous renseigner au bureau vie scolaire. Il y aura toujours quelqu'un pour vous aider.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>La classe</b></p> <p>Les classes sont souvent plus chargées au lycée. En seconde l'effectif des classes peut atteindre 36 élèves mais les classes sont dédoublées en TP de SVT et sciences physiques et les cours de langues sont à effectif réduit.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Le statut des élèves</b></p> <p>Au collège, vous étiez demi-pensionnaires ou externes.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Le statut des élèves</b></p> <p>Au lycée, vous pouvez être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Externe ou externe mangeant au plus 2 fois/ semaine.</li> <li>- Demi-pensionnaire</li> <li>- Interne (les internes sont accueillis à l'internat du lycée Duhamel).</li> </ul> <p>Tout élève mangeant au lycée sera porteur d'un badge gratuit, valable pour l'ensemble de sa scolarité au lycée.</p>

### **Travail et méthodes au collège**

Au collège, votre travail est très encadré. Les enseignants vous guident et la présence obligatoire en permanence vous incite à faire votre travail personnel.

Au collège, les enseignants vous dictent encore très largement vos cours et même si on commence à vous demander de prendre des notes, cela reste très dirigé.

### **Travail et méthodes au lycée**

Vous devrez apprendre à gérer les avantages de votre nouvelle autonomie sans délaisser votre travail personnel.

L'investissement personnel d'un lycéen désireux de réussir est nécessairement plus important que celui que l'on demande en collège. Le rythme est un peu plus soutenu. Il faut apprendre à assimiler dès la seconde les techniques de la prise de notes car les enseignants ne dictent plus totalement tous les cours. Bien sûr cet apprentissage est progressif en seconde.

Apprenez à planifier votre travail pour concilier travail, sports et sorties sachant qu'il n'y a jamais « rien à faire ».

Pour vous aider dans l'apprentissage des méthodes, 2 heures/classe sont consacrées à l'accompagnement personnalisé. Ces heures peuvent être du soutien pour surmonter les difficultés, de l'approfondissement pour aborder certaines matières de façon différente ou un accompagnement pour votre orientation.

Pour répondre aux difficultés :

- Des horaires « coup de pouce » sont encadrés par des professeurs volontaires.
- Du tutorat entre élèves est mis en place pour les élèves volontaires.
- Certains élèves volontaires peuvent bénéficier d'un adulte tuteur pour les aider et les conseiller dans l'organisation de leur travail.

### Les disciplines enseignées au collège

☞ Français	4h
☞ Histoire-Géo-enseignement moral et civique	3h30
☞ Langue vivante 1	3h
☞ Langue vivante 2	2h30
☞ Mathématiques	3h30
☞ Physique-chimie	1h30
☞ Sciences de la vie et de la terre	1h30
☞ EPS (éducation physique et sportive)	3h
☞ Musique	1h
☞ Arts plastiques	1h
☞ Technologie	1h30

**Total : 26h de tronc commun**

Sur ces 26 heures, 4 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires (AP et/ou enseignements pratiques interdisciplinaires)

- ☞ A cela peut s'ajouter 3h de langue ancienne.
- ☞ Chaque classe bénéficie de 10h annuelles de vie de classe.

### Les disciplines enseignées au lycée Nodier en seconde

☞ Français	4h (3h classe entière + 1h groupe)
☞ Histoire-Géographie	3h
☞ Langues vivantes A et B Allemand, anglais, espagnol	5h30 (groupe de 25 à 29 élèves maxi)
☞ Mathématiques	4h (3h classe entière + 1h groupe)
☞ Physique-chimie	3h (1h30 classe entière + 1h30 groupe)
☞ Sciences de la vie et de la terre	1h30 par groupe
☞ Sciences économiques et sociales	1h30
☞ EPS (éducation physique et sportive)	2h
☞ EMC (enseignement moral et civique)	0h30 par groupe
☞ Sciences Numériques et Technologie	1h30
☞ Accompagnement personnalisé	2h par classe (selon besoins des élèves)
☞ Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles (selon besoins des élèves)

**Total : 28h30 de tronc commun**

- ☞ Vous pouvez rajouter à votre emploi du temps un enseignement optionnel de 2 à 3 heures hebdomadaires choisi entre Musique, LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité), LV3 chinois ou russe.
- ☞ Vous pouvez aussi suivre les cours de section européenne en anglais ou allemand, ce qui vous rajoute 2 heures de cours.
- ☞ Chaque classe bénéficie de 10h annuelles de vie de classe.

Il n'y a pas d'épreuves de bac pendant l'année de seconde, mais il ne faut pas sous-estimer la quantité de travail à apporter pour réussir son année.

<p><b>L'amorce de son choix professionnel au collège</b></p> <p>L'année de troisième, on vous demande de choisir votre voie d'orientation : seconde GT, seconde professionnelle, CAP ou apprentissage.</p>	<p><b>L'amorce de son choix professionnel au lycée</b></p> <p>La seconde n'est pas un aboutissement, c'est le départ d'un cursus menant au baccalauréat général ou technologique.</p> <p>Cette année de seconde va vous permettre de réfléchir aux spécialités que vous souhaitez suivre en première et en terminale, et de faire le choix d'un bac général ou technologique.</p> <p>La seconde est une année d'adaptation et de réflexion où vous avez l'occasion de grandir, de tester vos goûts, d'évaluer vos capacités, d'identifier vos désirs d'avenir.</p> <p>Vous travaillez dès la seconde pour réussir votre bac et faire de bons choix grâce au <b>parcours avenir</b> (conférences et entretiens individuels...) qui permet à chacun de définir et d'affiner son projet de formation en adéquation avec ses aspirations et ses compétences.</p> <p>Vous pourrez, si vous le désirez, effectuer un stage en entreprise en fin de seconde.</p>
<p><b>Le suivi et l'évaluation</b></p> <p>Au lycée comme au collège vous aurez des évaluations régulières.</p> <p>Un professeur principal encadre plus particulièrement votre classe.</p> <p>3 bulletins trimestriels seront remplis par l'équipe pédagogique et une réunion parents-professeurs aura lieu en fin de premier trimestre pour faire le point sur votre scolarité.</p>	
	<p>Si les notes ont tendance à baisser entre la troisième et la seconde, il ne faut pas vous alarmer plus que de raison car le niveau augmente et les exigences deviennent plus précises. Il faut travailler régulièrement et penser à se ménager un peu de temps libre pour se changer les idées en pratiquant une activité sportive par exemple.</p>



<p style="text-align: center;"><b>Moyens de communication au collège</b></p> <p>Au collège, le principal moyen de communication est le tableau d'affichage. Parfois, il existe un casier par classe où des informations sont déposées à l'attention des délégués.</p> <p>Vous avez également accès à « Pronote » où vous trouvez toutes les informations concernant votre emploi du temps, vos notes, les devoirs et le cahier de texte de vos professeurs.</p> <p>Vous avez un carnet de correspondance qui est un lien entre vous et le collège.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Moyens de communication au lycée</b></p> <p>Au lycée il faudra très vite apprendre à s'informer par soi-même. C'est à vous d'être acteur de votre scolarité et de vous intéresser à la vie du lycée.</p> <p>Vos parents et vous, aurez accès à « Pronote ». C'est un lien essentiel et précieux entre le lycée et vous. Vous pourrez accéder ainsi à vos notes, votre emploi du temps, votre cahier de textes de classe et des informations sur le fonctionnement du lycée.</p> <p>Au lycée Nodier, il n'y a pas de carnet de correspondance. La communication avec les familles se fait essentiellement via pronote, mail, SMS.</p>
<p style="text-align: center;"><b>La vie collégienne</b></p> <p>Au collège, vous avez la possibilité de vous investir en étant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Délégué de classe</li> <li>☞ Délégué au conseil d'administration</li> <li>☞ Membre du Conseil de la Vie Collégienne</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>La vie lycéenne</b></p> <p>Au lycée, vous pourrez si vous le désirez participer activement à la vie du lycée et vous engager dans des instances telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Le Conseil de la Vie Lycéenne constitué d'élèves élus qui se réunit régulièrement et propose des améliorations sur tous les sujets de la vie quotidienne au lycée.</li> <li>☞ La Maison de Lycéens, association gérée en autonomie par les élèves, qui anime la vie lycéenne en organisant des événements festifs, conviviaux (concert, bal, sortie théâtre tournois...).</li> <li>☞ Les délégués de classe ou les éco-délégués</li> </ul> <p>Vous aurez dès le début de l'année scolaire des informations sur ces instances. Soyez réceptifs et n'hésitez pas à participer à la mise en place de projets au sein du lycée !</p> <p>Un lycée est un endroit où l'on vit et où l'on s'épanouit grâce à la bonne volonté de chacun.</p>

# Le lycée NODIER, c'est...

- **Un accompagnement de nos élèves vers la réussite** : Plus de 95% d'élèves de 2<sup>nd</sup>e GT admis en 1<sup>ère</sup> GT.
- **Un cadre de vie et d'études exceptionnel** : Taux d'absentéisme de moins de 3%, un dispositif d'aide pour les élèves rencontrant des difficultés.
- **Une équipe pédagogique et éducative investie** : Plus de 100 projets pédagogiques ou éducatifs mis en œuvre durant l'année scolaire, ainsi que des sorties pédagogiques à l'étranger.
- **Une vie lycéenne importante et un appui à l'engagement des élèves** : Participation des élèves à des actions de solidarité, organisation de rencontres festives, animations tout au long de l'année, un Conseil de Vie Lycéenne dynamique et impliqué, une Maison de Lycéens porteuse de projets.
- **Un fort investissement de l'ensemble de la communauté scolaire sur des actions développement durable** : le lycée a obtenu en mai 2019 la labellisation E3D, niveau 3 (le plus élevé) et le label écolycée. Des éco-délégués sont élus dès le début de l'année scolaire dans toutes les classes.
- **Un CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) dynamique** : des formations de prévention et d'éducation à la citoyenneté en direction des élèves sont organisées tout au long de l'année.

## Le projet d'établissement du lycée Nodier

Le projet d'établissement précise les moyens mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et associer les parents à ces objectifs. Il est élaboré en commun par les différents membres de la communauté éducative. 3 axes pour le lycée Nodier :

- **Axe 1** : optimiser le temps et l'espace
- **Axe 2** : favoriser l'autonomie des élèves et des étudiants
- **Axe 3** : répondre à l'hétérogénéité des élèves et des étudiants

# Les étapes clés du lycée

## Rentrée 2020 en seconde

- ⇒ En septembre se déroulera un test numérique de positionnement qui vous permettra de connaître vos acquis et vos besoins en français et maths.
- ⇒ Un accompagnement personnalisé se mettra en place en fonction de vos besoins.
- ⇒ En janvier 2021 les élèves expriment leurs premières intentions en vue du passage en première :
  - En voie générale, vous choisissez 3 enseignements de spécialité.
  - En voie technologique, vous choisissez une série qui comprend 3 spécialités.
- ⇒ Du temps sera consacré à l'orientation tout au long de l'année : découverte de formations, de secteurs professionnels...

## Rentrée 2021 en première

- ⇒ Au 2° et 3° trimestres se dérouleront 2 séries d'épreuves communes de contrôle continu.
- ⇒ Au 2° trimestre vous choisirez deux enseignements de spécialités de terminale.
- ⇒ Au 3° trimestre vous effectuerez une évaluation écrite de l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale.
- ⇒ En juin 2022 vous passerez les épreuves anticipées de français à l'écrit et à l'oral.

## Rentrée 2022 en terminale

- ⇒ Au 2° trimestre se déroulera une dernière série d'épreuves communes en contrôle continu et vous effectuerez vos vœux définitifs pour l'enseignement supérieur dans Parcoursup.
- ⇒ Au printemps 2022 vous passerez les épreuves écrites dans les 2 enseignements de spécialité.
- ⇒ En juin 2022 auront lieu : l'épreuve écrite de philosophie à l'écrit et un grand oral final.

## Liste des fournitures : Rentrée Année scolaire 2020-2021 :



### Légende :

(O) : choix entre les deux fournitures spécifiées par le même symbole

X : fourniture obligatoire (le nombre variera en fonction des besoins au cours de l'année scolaire, prévoir une unité au départ par symbole X)

Fournitures	Qualité type attendue	Français	Histoire-Géographie	Anglais	Allemand	Espagnol	Russe	Chinois	Mathématiques	Physique-Chimie	S.V.T.	SES	Sciences numériques et technologiques	Enseignement scientifique	Arts Plastiques	Musique	E.P.S.	Langues et cultures de l'Antiquité (option)	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Langues, littératures et cultures de l'Antiquité	Humanités, littérature et philosophie	Langue, littérature et culture étrangère (anglais)	
Grand cahier 96 pages Grands carreaux(21 x 29,7)	Dos agrafé, 80 g/m <sup>2</sup>		(O)	X	(O)	X	X	x				(O)			(O)	X							
Grand cahier 96 pages Petits carreaux(21 x 29,7)	Dos agrafé, 80 g/m <sup>2</sup>								X														
Petit cahier 96 pages Grands carreaux (17 x 22)	Dos agrafé, 80 g/m <sup>2</sup>			X																			
Petit cahier 96 pages Petits carreaux (17 x 22)	Dos agrafé, 80 g/m <sup>2</sup>								X														
Feuillets mobiles perforés Grands carreaux(21 x 29,7)	80 g/m <sup>2</sup>	X									(O)	(O)											X
Feuillets mobiles perforés Petits carreaux (21 x 29,7)	80 g/m <sup>2</sup>								X	X	(O)												
Copies doubles perforées Grands carreaux(21 x 29,7)	80 g/m <sup>2</sup>	X	X	X	X	X	X		X	X	(O)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Copies doubles perforées Petits carreaux(21 x 29,7)	80 g/m <sup>2</sup>								X	X	(O)												
Classeur souple (21 x 29,7)	Plastique	X								X													
Trieur et feuillets mobiles perforés petits carreaux			(O)		(O)		(O)					(O)			(O)								
Pochettes transparentes perforées (21 x 29,7)	1 seul lot de 100 pour l'ensemble des disciplines	X								X													
Papier millimétré										X													
Fournitures générales																							
Rouleau de plastique pour couvrir les livres																							X
Agenda	Simple																						X
Équipement de la trousse																							
Stylos à bille – pointe moyenne	1 bleu, 1 noir, 1 rouge, 1 vert																						X

Crayons à papier	HB - bout gomme				X
Pochette de 12 crayons de couleur					X
Gomme					X
Blanc correcteur	Ruban				X
Colle	Non toxique - sans solvant				X
Rouleau de ruban adhésif	Sans dévidoir				X
Trousse					X
Kit de traçage 3 pièces :	règle plate plastique - 30 cm rapporteur plastique - 12 cm équerre plastique-21 cm-60°				X
Paire de ciseaux (scolaires) 12 à 13 cm	Bout rond, acier inoxydable				X
Taille-crayons	À réservoir plastique				X
<b>Equipements spécifiques</b>					
Chaussures de sport					X
Survêtement					X
Short + tee shirt					X
Nécessaire de douche					X
Carnet croquis A4 et carton à dessin format "raisin"				X	
Clé USB de base	8 Go de stockage minimum				X
Ecouteurs pour MP3	modèle basique		X		
Cadenas	pour le casier				X
Calculatrice	voir spécification ci-dessous			X	
Blouse en coton à manches longues				X	
<b>Précisions complémentaires :</b>					
Calculatrice	<p>Les professeurs de mathématiques préconisent :  <b>Casio Graph 35+E ou Texas Instruments TI-83 PREMIUM CE ou NUMWORKS (achat sur internet uniquement)</b>  Ces modèles conviennent pour toute la scolarité au lycée et disposent du <b>Mode Examen obligatoire</b> pour les sessions du baccalauréat dès la classe de 1ère .  <b>Attention à ne pas prendre une référence inférieure qui pourrait ne pas convenir.</b> En cas de doute, vous pouvez attendre la rentrée et demander conseil au professeur de la classe de votre enfant.</p>				
Ouvrages	L'achat d'ouvrages complémentaires est à prévoir dans certaines disciplines.				
Manuels scolaires	Les manuels scolaires sont prêtés par l'Etablissement grâce au concours de la Région Bourgogne Franche-Comté.				

**Des casiers sont à disposition des élèves dans les couloirs et sous les arcades.  
Il suffit de vous munir d'un cadenas pour les utiliser.**

# QUE FAIRE EN CAS DE ... ?

***Vous êtes absent*** : Le représentant légal prévient la vie scolaire le jour même par téléphone ou mail en indiquant le motif et la durée de l'absence. Si vos parents ont justifié votre absence par mail ou via pronote, vous pouvez rentrer en cours directement. Si votre absence n'est pas justifiée, vous vous présentez au bureau vie scolaire.

***Vous êtes en retard*** : Vous devez obligatoirement passer au bureau vie scolaire pour pouvoir rentrer en cours. Attention au bout de trois retards sans motif valable vous serez puni.

***Vous avez une dispense de sport*** : Toute dispense de moins d'un mois doit être présentée au professeur d'EPS et l'élève doit être présent en cours. Toute dispense d'une durée supérieure ou égale à 1 mois, attestée par un certificat médical doit être remise au BVS et permet à l'élève de ne pas assister au cours.

***Vous êtes malade ou vous devez prendre des médicaments*** : Vous devez obligatoirement vous rendre à l'infirmerie.

***Vous n'avez pas cours*** : Vous pouvez aller en étude, au foyer, au CDI, en salle informatique ou bien sortir du lycée. Pensez à utiliser votre temps libre pour vous avancer dans votre travail.

***Vous avez changé d'adresse, de numéro de téléphone, vous avez besoin d'un certificat de scolarité ou d'un renseignement sur les bourses scolaires*** : Vous vous rendez au secrétariat.

***Vous avez un problème d'emploi du temps*** : Votre demande doit se faire auprès du Proviseur-Adjoint.

***Vous devez payer la demi-pension ou l'internat*** : Vous vous adressez au service de l'intendance.

***Vous avez des difficultés financières passagères*** : Vous pouvez faire une demande de fonds social lycéen auprès du service Intendance ou avec l'aide de l'Assistante Sociale scolaire.

***Vous voulez rencontrer la psy EN orientation ou l'assistante sociale*** : Vous devez prendre rendez-vous auprès des CPE.

**Mais surtout lorsque vous ne savez pas à qui vous adresser, n'hésitez pas à demander au bureau de la vie scolaire !**

# LA RENTREE

**La rentrée au lycée de tous les élèves de seconde se tiendra le mardi 1 septembre 2020 à 9h.**

- De 9h à 12h : accueil des élèves accompagnés de leur professeur principal qui leur distribuera tous les documents de rentrée et donnera les premières consignes de fonctionnement du lycée.
- De 12h à 13h25 : repas au lycée pour les élèves demi-pensionnaires et internes.
- De 13h25 à 16 h 30 : cours.
- Fin des cours pour tous à 16h.

Les élèves internes de 2° seront accueillis :

- au lycée Duhamel: le lundi 31 août 2020 de 16 h à 18 h 30.

⇒ Une réunion de présentation de l'équipe pédagogique de chaque classe de seconde aux parents aura lieu courant septembre 2020 en soirée.

⇒ Une journée d'intégration pour toutes les classes de seconde (randonnée sportive et activités ludiques) est prévue en septembre.

# Calendrier des vacances scolaires 2020-2021

- Vacances de la Toussaint :** - du vendredi 16 octobre 2020 après les cours au lundi 2 novembre 2020 matin
- Vacances de Noël :** - du vendredi 18 décembre 2020 après les cours au lundi 4 janvier 2021 matin
- Vacances d'hiver :** - du vendredi 06 février 2021 après les cours au lundi 22 février 2021 matin
- Vacances de printemps :** - du vendredi 9 avril 2021 après les cours au lundi 26 avril 2021 matin
- Ascension :** - du mercredi 12 mai 2021 après les cours au lundi 17 mai 2021 matin
- Vacances d'été :** - Fin des cours : mardi 6 juillet 2021

## Pour nous contacter :

**Lycée Charles NODIER - 6, Grande rue- BP 28 -39100 DOLE**

**Tél : 03 84 79 00 99**

**Fax : 03 84 79 70 29**

**Mél : ce.0390012b@ac-besancon.fr**

**Mél vie scolaire : cpe.0390012b@ac-besancon.fr**

**site internet : <http://www.lycee-charles-nodier-ac-besancon.fr>**